

**COMMUNE DE 42260 ST GERMAIN LAVAL  
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 10 DECEMBRE 2012**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. PERRIN Jacques, Maire, a pris les décisions suivantes :

**- REVISION TARIFS PUBLICS**

- Décide de fixer les tarifs suivants à compter du 1er janvier 2013 :

**\* Cimetière**

**- Concessions :**

Durée trentenaire : 360 € par emplacement

Durée cinquantenaire : 810 € par emplacement

**- Concessions pour inhumation des urnes funéraires :**

Concession durée trentenaire : 135.00 €

Concession durée cinquantenaire : 303.75 €

**- Concessions de cases du columbarium**

Concession d'une durée de 15 ans : 330 € pour une case

Concession d'une durée de 30 ans : 810 € pour une case

**\* Location Salle Equipement Culturel Grezolon Duluth**

**PARTICULIERS**

Utilisateurs	Salle	Cuisine	Fonctionnement
Germanois	180 €	95 €	105 €
Autres	370 €	140 €	105 €
"Vin d'honneur"	70 €	95 €	105 €
Entreprise commerciale	230 €	140 €	105 €

**ASSOCIATIONS**

Utilisateurs	Salle	Cuisine	Fonctionnement
Sociétés germanoises 1 <sup>ère</sup> manifestation	gratuite	gratuite	105 €
Sociétés germanoises 2 <sup>ème</sup> manifestation	180 €	95 €	105 €
Loto	55 €	95 €	105 €
Sociétés extérieures communes	340 €	95 €	105 €

**\* Tarif de location des nappes**

Le tarif de location est fixé de 3.50 € par nappe prêtée.

**\* Tarifs locations Salle de la Madeleine**

Réunion d'organismes privés : 165 €

Réunion d'associations de la Commune lors de manifestation à but lucratif : 48 €

Réunion organisée par des particuliers domiciliés dans la Commune : 57 €

Applique un tarif complémentaire de 45 € pour la période du 1<sup>er</sup> octobre au 30 avril pour les frais de chauffage aux réunions d'organismes privés

## \* Tarifs des droits de place à compter du 1er avril 2013.

### • FOIRES ET MARCHES :

- par banc simple de moins de 1.20 m de large..... = 0.375 € le ml
  - par banc double de plus de 1.20 m de large ..... = 0.70 € le ml
  - Camion magasin..... = 0.70 € le ml
- Une réduction de 50 % est consentie aux abonnés, payable par trimestre d'avance.
- Forfait camions outillage et articles ménagers..... 37.00 €

### • FETES FORAINES

- par jour de travail..... 0.375 €/m2
  - avec un minimum de ..... 10.00 €
- Il est précisé que pour la fête patronale, il sera décompté au total 2 jours de travail.

### • BORNES ELECTRIQUES PL.DE L'HOTEL DE VILLE/PL. DU REVARIN

- par journée d'utilisation..... 2.00 €

### **- PROGRAMME VOIRIE 2012 : AVENANT N° 1**

Approuve l'avenant n° 1 au marché EIFFAGE Travaux Publics Rhône-Alpes Auvergne ayant pour objet d'intégrer dans le marché des prestations supplémentaires à savoir des quantités supplémentaires d'enrobé sur la rue de la Génétine et donne tout pouvoir à M. le Maire pour sa signature.

### **- CONSTRUCTION STATION EPURATION ET MISE EN SEPARATIF AQUEDUC CHAPUIS « PRALONG » . DEMANDE DE PRET**

Emet un avis favorable pour la réalisation d'un prêt de 472 000 € nécessaire pour les travaux de construction de la Station d'Epuration et ceux de la mise en séparatif des réseaux eaux usées et eaux pluviales Aqueduc Chapuis secteur de « Pralong ».

Choisit le Crédit Agricole Loire Haute Loire qui présente l'offre la plus intéressante, en taux fixe sur une durée de 20 ans.

### **- TRAVAUX CHAPELLE DE LA COMMANDERIE DE VERRIERES – DEMANDE DE SUBVENTIONS**

Approuve les travaux de reprise d'enduit d'un mur de la Chapelle et de suivi et de démoissage des tuiles à la Chapelle de la Commanderie de Verrières et sollicite des financements

### **- SUBVENTION EXCEPTIONNELLE**

Accorde une subvention exceptionnelle au Comité des Fêtes pour le financement des décorations des sapins dans les rues

### **- CONTRAT D'AVENIR A L'ECOLE PUBLIQUE**

Décide de prévoir l'embauche de Mlle Nathalie FERREIRA DO SANTOS, en Contrat d'Avenir, à compter du 7 janvier 2013 sous réserve de l'avis favorable du Service Public de l'Emploi et donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour la signature du contrat.

### **- BUDGETS 2012 : DECISIONS MODIFICATIVES**

Donne son accord pour des ajustements de crédits en vue de règlements aux Budgets général et assainissement.

### **- PROJET SAGE LOIRE EN RHONE ALPES**

Emet un avis favorable au projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Loire en Rhône Alpes, qui a été validé par la Commission Locale de l'Eau du Conseil Général de la Loire.